

## L'Association Croix Marine

L'Association Croix Marine a vocation d'apporter son soutien et d'améliorer la qualité de vie des personnes en souffrance psychique ou psychologique dans le but de favoriser leur insertion sociale et lutter contre leur isolement. Cet accompagnement et les différentes activités sont proposés en complémentarité des services déjà existants.

## La Résidence Accueil

La Résidence Accueil s'inscrit dans le champ du droit commun, sans limitation de durée, offrant un cadre de vie semi-collectif, valorisant la convivialité et l'intégration dans la Cité.

Elle permet aux personnes stabilisées, d'accéder à un logement autonome.

Les résidents bénéficient du soutien des professionnels de la Résidence Accueil. Des visites régulières sont effectuées au sein des logements. Des activités sont proposées afin de rythmer le quotidien et rompre la solitude.

L'accueil proposé :

- ◆ Un immeuble regroupé avec des locaux semi-collectifs : cuisine et salle d'activités, salle de TV, buanderie avec machine à laver et bureau des professionnels.
- ◆ Des logements au sein d'un collectif (3 appartements individuels) et d'autres diffus : du studio au T2 à proximité de l'immeuble collectif.
- ◆ Capacité d'accueil : 15 places.

## Où nous trouver



### RÉSIDENCE ACCUEIL CROIX MARINE SARLAT

2 Passage Gérard du Barry  
24200 SARLAT LA CANEDA

☎ : 05 53 59 13 69 ou 06 43 75 33 65

✉ : residence.sarlat@croixmarine24.fr

### VOS CONTACTS

**Président** : M<sup>r</sup> Jean-Philippe LAVAL

**Directrice Générale** : M<sup>me</sup> Laetitia DROUET

**Chef de service** : M<sup>me</sup> Aurore MARCILLAC

**Moniteur éducateur** : M<sup>r</sup> Alexandre LOZZA

**AMP** : M<sup>r</sup> Adrien DEJEAN

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.

Association d'aide à la  
**Santé Mentale**

**CROIX MARINE DORDOGNE**



**Accompagnement par le logement  
pour les personnes en souffrance psychique**

Siège social :

7 rue des Pétunias – 24750 TRÉLISSAC

☎ : 05 53 35 64 20

✉ : association@croixmarine24.fr

@ : [www.croixmarine24.fr](http://www.croixmarine24.fr)

## Les critères d'admission

La Résidence Accueil s'adresse à des personnes majeures :

- ◆ fragilisées par des troubles psychiques ou psychologiques liés à une pathologie mentale,
- ◆ stabilisées pour respecter et bénéficier des règles de vie semi-collectives,
- ◆ suffisamment autonomes pour accéder à un logement individuel, avec un accompagnement social et de soins,
- ◆ à faible niveau de revenus,
- ◆ célibataire, en couple ou en famille.

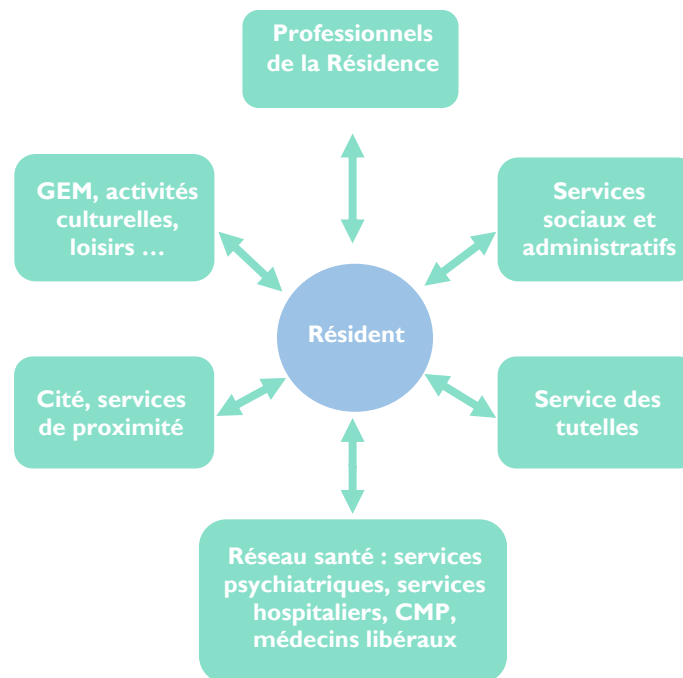
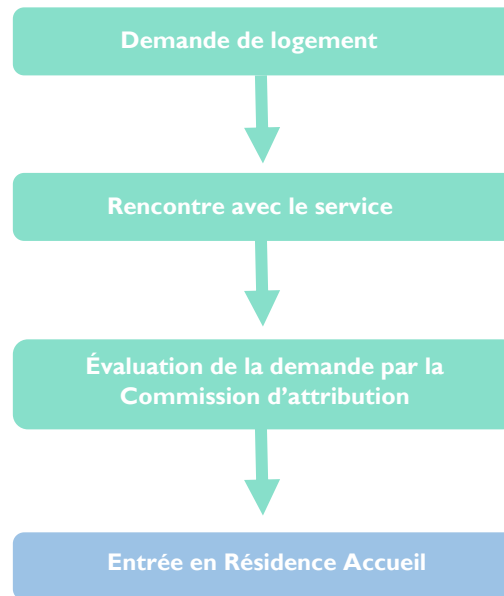
## La candidature

Le dossier de candidature est à remplir par le candidat et le prescripteur (téléchargeable sur notre site internet).

Le dossier complet est à envoyer au siège de l'Association Croix Marine à Trélassac.

Une rencontre entre le candidat et les professionnels de la Résidence Accueil sera programmée avant le passage en commission d'attribution, qui a lieu une fois par mois.

## Le travail en réseau



## Le projet social

**Accueillir** en logements intégrés dans la cité, des personnes souffrant de troubles psychiques en situation de précarité ou d'exclusion.

**Accompagner** le résident dans son projet d'insertion par le logement, **soutenir, conseiller, mettre en relation et aider à faire**, telles sont les missions des professionnels de la Résidence Accueil.

Les professionnels **mettent en lien** les relais nécessaires pour assurer un suivi médical, psychologique et social.

L'objectif de cet accompagnement est de **faciliter l'insertion** des personnes par la résolution des problèmes rencontrés.

## Les règles de vie

Comme dans tous logements de droit commun, le résident est seul responsable de son logement.

Un état des lieux d'entrée et de sortie est effectué, une caution de 200€ est demandée.

De plus, il a comme repère les exigences contractuelles inscrites dans :

- ◆ le contrat de sous-location,
- ◆ Le règlement intérieur.

Il est demandé lors de l'entrée, de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.